

le JOURNAL du LOMBRIC



Rétrospective 20 ans du SMITOM-LOMBRIC p.2

Bilan sur la réduction des déchets p.5

NOUVEAU : trucs et astuces du Lombric p.6

Jetons moins, trions plus !

mars - avril - mai 2016 - **63**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Le SMITOM-LOMBRIC fêtera ses 20 ans cette année et c'est avec fierté que nous vous convions à notre journée portes ouvertes le samedi 4 juin 2016 pour vous faire visiter le coeur d'une réalisation exemplaire.

Nous célébrerons ensemble cet événement et ce sera l'occasion pour vous de découvrir ou redécouvrir, en famille, le centre de tri et l'unité de valorisation énergétique. Bien entendu, beaucoup d'animations seront à explorer... Surprises, partage et échanges rythmeront la journée.

Également dans ce numéro, retrouvez la nouvelle grille des modalités d'accès en déchèteries et leurs horaires d'été, ainsi que la rubrique « Trucs et astuces du Lombric » qui rejoint nos pages pour réduire encore plus les déchets, et consommer autrement.

Au plaisir de se rencontrer le 4 juin prochain.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Le SMITOM-LOMBRIC fête ses 20 ans cette année ! Et c'est toujours aux côtés de son délégataire Veolia Propreté qu'il vous ouvre ses portes pour vous permettre de tout connaître des installations de traitement des déchets ménagers.

Venez nous rencontrer samedi 4 juin 2016, de 10h à 17h :
l'entrée est gratuite pour tout le monde !

COUP DE POLICE

ON VOUS DIT TOUT POUR VOUS AIDER À RÉDUIRE VOS DÉCHETS ! ET POUR BIEN COMMENCER, REPARTEZ AVEC VOTRE SAC DE COMPOST GRATUIT !

VILLAGE D'ENFANTS
CETTE ANNÉE, LES ENFANTS SONT À L'HONNEUR AVEC DES ANIMATIONS QUI LEUR SONT RÉSERVÉES !

VITTORIO LEONARDO

NE MANQUEZ PAS LE DESSINATEUR DU LOMBRIC : IL VIENT VOUS DEDICACER VOS BANDES-DESSINÉES PRÉFÉRÉES !

VISITES ET RECYCLAGE

VEZ VISITER L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET LE CENTRE DE TRI POUR DEVENIR LES ROIS DU TRAITEMENT DES EMBALLAGES MÉNAGERS ! DES PROFESSIONNELS DU RECYCLAGE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS SERONT PRÉSENTS POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Terre de Chérisy - BP 30597 - 77016 Vaux-le-Pénil Cedex - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69
smitom@lombric.com - www.lombric.com / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, William Gygas, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995
Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

1996-2016 LE SMITOM-LOMBRIC A 20 ANS



20 ANS DÉJÀ !

Rétrospective du SMITOM-LOMBRIC
en 10 dates clés



1996

Création du SMITOM-LOMBRIC
Centre Ouest Seine-et-Marne



2002

Construction de l'Unité
de Valorisation
Énergétique
à Vaux-le-Pénil



2010

Raccordement de l'Unité de
Valorisation Énergétique au réseau
de chaleur de Melun

Modernisation du centre de tri



2009

1^{ère} pose de
bornes enterrées

2009

Lancement du projet de
distribution de composteurs

2011

Le SMITOM-LOMBRIC
s'engage
dans un Programme
Local de Prévention

Jetons MOINS



2011 Ouverture de la 1^{ère} recyclerie de
Seine-et-Marne : la Recyclerie du Lombric
de Vaux-le-Pénil



“ L'INTERVIEW ”



Christian DIDION
Président du SMITOM-LOMBRIC de 1996 à 2008

Comment s'est passée la mise en place de la filière du SMITOM-LOMBRIC en 1996 ? Quels furent les grands choix des élus ?

La création du SMITOM-LOMBRIC en 1996 a fait suite à la mise en place d'un syndicat d'études en 1992 du nom de SMECOSOM pour répondre aux injonctions du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA) de Seine et Marne de 1997.

L'étude initiale menée a permis aux élus de faire le choix de réaliser une filière de traitement avec une unité de valorisation énergétique basée sur le site actuel de Vaux-le-Pénil, de façon à envisager à terme la co-génération, mise en œuvre en 2010 avec le raccordement au réseau de chaleur de la ville de Melun.

En 2006, le SMITOM-LOMBRIC a pris en charge la collecte des déchets ménagers pour 27 communes.



2002
Inauguration du centre de tri

2003
Inauguration de l'Unité de Valorisation Énergétique



2006
Le SMITOM-LOMBRIC collecte désormais les déchets des 27 communes de la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



2013
Inauguration de la plateforme de compostage de déchets verts, du quai de transfert et de la déchèterie de Réau

2015
Obtention de la triple certification
Qualité Sécurité Environnement



INFOS PRATIQUES DÉCHETS VERTS

**Au printemps,
le service de collecte des déchets
verts reprend :**



- + Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : **le 4 avril**
communes de St Fargeau-Ponthierry et Pringy : **le 1^{er} mars**



- + Communauté de Communes Vallées et Châteaux : **le 15 avril**



- + Communauté de Communes du Pays de Bière : **le 1^{er} mars**
- + Fouju : **du 1^{er} avril 2016 au 1^{er} juillet 2016 et du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} novembre 2017**

N.B : pas d'interruption de service pour les 6 communes du Grand Paris Sud (ancien SICTOM de Sénart) et du SMICTOM de la Région de Fontainebleau.



DÉCHÈTERIES : HORAIRES D'ÉTÉ

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) aux horaires habituels

**À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL ET
JUSQU'AU 31 OCTOBRE**

Semaine : **15h - 19h**
Samedi : **10h - 19h**
Dimanche : **10h - 13h**

voir conditions d'accès sur
www.lombrie.com

**ouvert
7j/7
362j/an**



20 ANS

ADAPTATION DE LA GRILLE DES DROITS D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE

Moins de catégories de véhicules, des calculs simplifiés, une augmentation du nombre d'accès gratuits pour les gros véhicules ainsi qu'une tarification spécifique pour les gravats et les déchets verts, voilà le résultat des modulations validées par les élus. Cette nouvelle grille a pris effet au 1^{er} janvier 2016.

Catégories de véhicule <i>selon le volume de stockage</i>	Droits d'accès consommés <i>par passage (sur 36 droits d'accès annuels)</i>	Nombre d'accès GRATUITS <i>par an</i>
cat. 1 Véhicules non tôleés ou inférieurs (dont 2 roues)	1	36
cat. 2 Petit utilitaire	2	18
cat. 3 Fourgonnette	6	6
cat. 4 Remorque (Longueur ≤ 2 m)	2	18
cat. 5 Grande remorque (Longueur > 2 m)	3	12
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante	

Seule la remorque est comptabilisée lorsque le véhicule est vide

Tarification en cas de dépassement

Catégories de véhicule <i>selon le volume de stockage</i>	Tarification* <i>si droits d'accès annuels consommés</i>
cat. 1 Véhicules non tôleés ou inférieurs (dont 2 roues)	Autres déchets ou en mélange : 30 € Gravats : 12 € Déchets verts : 7 €
cat. 2 Petit utilitaire	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 3 Fourgonnette	Autres déchets ou en mélange : 180 € Gravats : 72 € Déchets verts : 42 €
cat. 4 Remorque (Longueur ≤ 2 m)	Autres déchets ou en mélange : 60 € Gravats : 24 € Déchets verts : 14 €
cat. 5 Grande remorque (Longueur > 2 m)	Autres déchets ou en mélange : 90 € Gravats : 36 € Déchets verts : 21 €
Véhicule plein + remorque	Addition correspondante

* **CONDITIONS** : Les gravats ou les déchets verts doivent être apportés seuls pour que la tarification spécifique à ces déchets soit appliquée. S'ils sont apportés en même temps que d'autres déchets, le tarif « déchets en mélange » sera appliqué.



5 ANS D' ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS !



180
animations
réalisées



4 500
composteurs
vendus



150 000
Stop Pub
distribués

Le Programme Local de Prévention (PLP) du SMITOM-LOMBRIC, financé par l'ADEME*, arrive à terme après 5 ans d'actions en faveur de la réduction des déchets.

Sur le plan de la communication, **11 planches de bandes dessinées** ont été réalisées sur des sujets liés à la réduction des déchets et environ 50% du journal du Lombric y a également été consacré.

Des animations ont été menées sur les marchés, dans les supermarchés, lors de festivals,... Ainsi au total, **180 animations** ont été réalisées soit **plus de 30 000 personnes sensibilisées !**

Concernant le compostage, **4 500 composteurs ont été vendus** soit un taux de dotation en maisons individuelles autour de 10%. En moyenne, ce sont **plus de 3 000 tonnes de déchets qui ont ainsi pu être évités**. Par ailleurs, de nouvelles formes de compostage se développent : en pied d'immeuble, dans les cantines scolaires ...

Dans le cadre du PLP, **150 000 Stop Pub ont été distribués** dans le Journal du Lombric et dans les points d'accueil des mairies.

Enfin, un des axes principal du PLP a été la sensibilisation au gaspillage alimentaire. **Deux campagnes de communication** ont eu lieu en 2014 et 2015 ainsi que de nombreuses animations.

*Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ÉVÈNEMENT FESTIVAL PRINTEMPS SUR SEINE



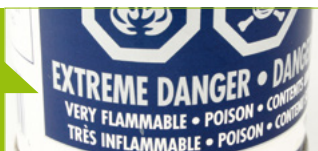
Comme chaque année, la mairie de Melun organisera son festival Nature et Développement Durable « Printemps sur Seine » le samedi 21 mai 2016. La thématique de cette année mettra en valeur le local dans ses diverses dimensions : gaspillage alimentaire, tri, consommation, déplacement, énergie, économie...



Le SMITOM-LOMBRIC sera présent au festival et animera un stand sur le gaspillage alimentaire et le tri.



DÉCHETS DANGEREUX



L'ensemble des 11 déchèteries du SMITOM-LOMBRIC accueille les déchets dangereux des ménages. En 2015, ce sont 316 tonnes dont 87 tonnes de peinture, colle et vernis, qui ont été collectées et traitées conformément à la réglementation.

Du fait de leur nature chimique et polluante, les déchets dangereux nécessitent un **traitement spécifique**. Ils ne doivent **pas être déposés avec les ordures ménagères** car ils ne peuvent pas être traités dans les mêmes installations.

Quels sont les grandes catégories de déchets dangereux accueillis dans les déchèteries ?

1 | produits d'entretien véhicules



4 | produits spéciaux d'entretien maison



2 | produits d'entretien piscine



5 | produits du jardinage



3 | produits de bricolage et décoration



6 | produits de chauffage, cheminée et barbecue



**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC**
www.lombric.com
OU
0 800 814 910
N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe)



LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



Communauté de Communes Vallées et Châteaux

Communes concernées : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Le Châtelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Maincy, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

Compostage des déchets organiques



Et si vous privilégiez le circuit le plus court, le plus économique, le plus écologique ... en compostant sur place tous les résidus organiques qui peuvent être valorisés et qui proviennent de la cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, fanes de légumes ...) ou du jardin (feuilles, tontes, fleurs fanées, broyat de végétaux, sciure, copeaux, paille ...).

Deux méthodes pour composter, en tas ou en bac.

Ces techniques s'apprennent et se maîtrisent très vite (dosage des différents éléments, aération du tas, humidité, brassage ...) et quel plaisir d'avoir entre les mains, en fin de processus, un amendement à la bonne odeur d'humus forestier, qui, incorporé à la terre de votre jardin, améliorera la fertilité tout en favorisant la vie du sol !

Vous aussi, devenez un éco-citoyen en participant à la réduction du volume des ordures ménagères à enlever, transporter et à traiter par les collectivités.

+ d'infos sur www.lombric.com

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Fouju

Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint Fargeau-Ponthierry, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Fouju

Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy rejoignent l'Agglo Melun Val de Seine



parc de la Mairie de Pringy

Dans le cadre de la réforme territoriale engagée par l'Etat sur le regroupement d'intercommunalités, les communes de Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry ont intégré la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine le 1^{er} janvier 2016.

Début décembre, les Pringiaciens et les Féréopontains ont reçu une documentation spécifique, notamment sur les nouvelles consignes de tri. En effet, en plus des emballages ménagers habituels, ils pourront désormais déposer dans **leur bac jaune les emballages en plastique rigide** tels que les pots de yaourts ou les barquettes.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Grand Paris Sud

Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les agglomérations d'Évry Centre Essonne, de Sénart, de Seine Essonne, de Sénart en Essonne et de la ville de Grigny ont fusionné pour créer la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart. Le SICTOM de Sénart a été dissout le 31 décembre 2015 et les 6 communes qui le composaient, ont intégré la nouvelle communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart.

L'ensemble des missions du SICTOM de Sénart et des autres territoires concernés sont reprises par cette nouvelle structure pour une meilleure gestion à l'intention des usagers.



Les administrés des communes de Cesson, Lieusaint, Réau, Nandy, Savigny-Le-Temple et Vert-Saint-Denis pourront toujours nous joindre **sur le même numéro vert : 0 800 774 062** ou rencontrer l'équipe de l'ancien SICTOM de Sénart dans ses locaux situés au 25, rue de l'Étain à Savigny-Le-Temple ou les.

Renseignements : N° Vert 0 800 774 062





Communauté de Communes du Pays de Bière

Communes concernées : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole et Villiers-en-Bière

Les cartons mouillés ne se recyclent pas



Les cartons mouillés ont été la cause de nombreux refus lors des dernières collectes d'emballages. En effet, les cartons sont recyclables uniquement lorsqu'ils sont secs. Humides, ils doivent être mis dans la poubelle d'ordures ménagères ou à la déchèterie.

Pour rappel, les emballages posés à côté ou sur les poubelles ne sont pas ramassés. Pour optimiser l'espace dans votre bac, pensez à plier ou découper les cartons.

Les bacs de tri peuvent faire l'objet de maintenance gratuitement, n'hésitez pas à nous contacter au 01.60.66.12.53.

Toutes les consignes de tri
sont disponibles sur
www.cc-paysdebiere.fr

Renseignements : 01 60 66 12 53



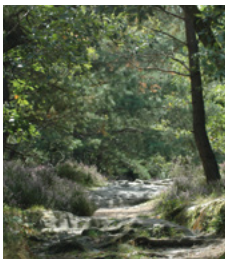
SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Écuelles, Épisy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Morêt-sur-Loing, Saint-Mammès, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux les-Sablons, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

Il était une fois le SMICTOM



Et l'opération Forêt Propre...



Pour la 4^{ème} année, le SMICTOM s'associe à l'ONF et à la Réserve de Biosphère de Fontainebleau pour la grande opération «Forêt Propre» qui se déroulera lors de la Semaine Européenne du Développement Durable du 28 mai au 5 juin 2016.

Le SMICTOM encadre les sorties scolaires sur son territoire durant la semaine et propose une animation ludique aux enfants. Plusieurs associations sont en charge de l'encadrement pour le week-end.

Cette action a pour but de sensibiliser le grand public aux conséquences néfastes des déchets jetés dans la nature. Pour inscrire une classe à une sortie ou pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site Internet : www.smictom-regionfontainebleau.fr

Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

NOUVEAU

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS bien les choisir, les préparer et les conserver !



1^{ÈRE} ASTUCE

Respecter les saisons

Les fruits et légumes seront de meilleure qualité, moins chers et surtout plus frais !



2^{ÈME} ASTUCE

Bien les conserver

Tous les fruits et légumes ne se mettent pas au réfrigérateur



Dans la cuisine, **une corbeille à fruits** accueillera pommes, poires, oranges, pomelos, kiwis, clémentines, figues, avocats, pêches, abricots, melons, prunes, etc... Certains fruits comme la pomme, la banane ou la poire (qui dégagent de l'éthylène), accélèrent le mûrissement de leurs voisins. Ajustez vos assortiments en fonction de cette particularité.

Les fruits rouges, quant à eux, se conservent au frais et doivent être consommés rapidement.

Les légumes se conservent plutôt au frais, sauf les pommes de terre, oignons, l'ail, courges d'hiver et champignons qui se conservent dans un endroit sec et à l'abri de la lumière.

Trouvent aussi leur place au frais les produits entamés ou découpés (ananas, pastèque, avocat, citron, potiron, chou, etc.). Pensez à les couvrir de film alimentaire ou à les ranger dans des boîtes hermétiques.



3^{ÈME} ASTUCE

Tout cuisiner

Les fruits et légumes abimés peuvent être transformés en soupe, plat mijoté, purée, compote, tarte ou gâteau.



Découvrez de nombreuses
recettes anti gaspi sur
lombric.com

A
COLLECTONNER !

LE LOMBRIC



PAR V. LEONARDO

